

Islam dans le canton du Jura : faisons le point !

Yves Gigon (UDC)

Il existe dans le canton du Jura, à Delémont, un lieu de prière officiel musulman s'appelant Centre Islamique Arrahman du Jura. Face aux nombreuses fermetures de mosquées et de centres du même style à nos frontières, notamment en France, il semble utile de faire le point sur la situation de ces lieux de réunion dans notre canton. L'objet de la présente question consiste à sécuriser la population jurassienne face aux risques de l'islamisme et à l'endoctrinement de notre jeunesse.

Ainsi, il est demandé au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. **Y-a-t-il d'autres lieux de prière de religion musulmane connus ou reconnus dans le canton du Jura ?**
2. **Font-ils l'objet d'une surveillance particulière ?**
3. **Ont-ils donné lieu à une intervention de la justice pour cause d'activités contraire à la démocratie, à des incitations à la haine ou à des propos incitant au non-respect des femmes ?**
4. **Est-ce que l'Etat finance d'une quelconque manière ces lieux de prière ?**
5. **Y-a-t-il un contrôle du financement de ces lieux de prière ?**
6. **Y-a-t-il un contrôle de l'Etat (Canton du Jura et Confédération) des imams et des prédicateurs qui interviennent dans ces lieux de prière ?**
7. **Est-ce que la police a déjà dû intervenir pour des propos tenus en de tels lieux qui pourraient être susceptibles de constituer une infraction pénale ?**

Yves Gigon (UDC)

Co-signataires

- Francine Stettler (UDC)
- Brigitte Favre (UDC)
- Didier Spies (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Irmin Rais (UDC)
- Alain Koller (UDC)

Intervention déposée officiellement le 05 juin 2023